

*Contrairement aux habitudes bien ancrées, SAINTE CROIX ne va pas cette année clore la traditionnelle cérémonie des vœux intercommunale puisque la semaine prochaine, nous aurons le plaisir de nous rendre à Pizay et à Bressolles.*

*Contrairement, également aux habitudes, je débiterai cette cérémonie par une petite entorse au protocole en m'adressant le premier à vous et laisserai ensuite la parole à mon premier adjoint Daniel CHABERT.*

*Je remercie chacun de vous pour votre présence, preuve de votre attachement à la vie de votre village et preuve de votre intérêt à la vie communale.*

*En vous présentant préalablement les excuses pour leur absence ce soir de Monsieur le sénateur Jacques BERTHOU et Monsieur le député Charles de la Verpillère et de François DROGUE, Maire de la BOISSE .*

*Je remercie les personnalités et acteurs de la vie locale de leur présence.*

- *Madame la Conseillère Générale Danielle BOUCHARD,*
- *Monsieur le Président de la 3 CM Bernard GLORIOD,*
- *Mes collègues Maires et adjoints des communes voisines anciens et nouveaux,*
- *Mesdames et Messieurs les élus,*
- *Messieurs les Représentants de la Gendarmerie*
- *Messieurs les sapeurs pompiers*
- *Monsieur le Président du comité de jumelage*
- *Madame et messieurs les présidentes et présidents d'associations,*
- *Messieurs les représentants des entreprises.*

Mesdames, Messieurs,

Il s'agit pour moi en tant que maire de cette commune de la dernière cérémonie de vœux.

Après 19 ans de vie communale et l'exercice d'un mandat d'adjoint et deux de maire, j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Avec mon épouse qui a exercé un mandat de conseillère, nous aurons mis 25 ans de notre vie de couple au service de la commune ; il faut savoir passer la main.

Ces années d'élu ont été pour moi, riches d'expérience. Etant issu professionnellement d'un service public, la fonction d'élu s'est tout naturellement inscrite dans la continuité et l'esprit du service rendu à la personne.

Je pense avoir accompli ma mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. La fonction n'est pas un long fleuve tranquille. Il faut satisfaire de nombreuses exigences et prendre des décisions qui ne sont pas toujours faciles ni toujours populaires.

La fonction s'accompagne aussi d'un bilan. Avec l'équipe municipale j'ai la satisfaction d'avoir mené à bien la réalisation de nos projets dans un souci de maîtrise de la pression fiscale avec un endettement modéré.

Tous les projets n'ont pu être concrétisés face aux réalités du terrain et aux impératifs budgétaires. Mais nous avons la satisfaction d'avoir fait le mieux possible.

La fonction de maire, c'est aussi de prévoir le développement de la commune, d'anticiper les infrastructures à créer ou à développer. Avec bon sens, sans démagogie, et avec les moyens dont on dispose.

En période préélectorale il est indispensable de respecter le devoir de réserve. Le maire fait habituellement état de projets souhaités pour l'année en cours.

**Toutefois, n'étant pas candidat à ma propre succession,** je citerai cependant les plus importants parce qu'ils sont déjà bien engagés. L'équipe suivante aura, j'en suis convaincu, le projet de les concrétiser en les menant à leur terme.

1. Le Plan local d'Urbanisme est un des gros chantiers en cours ; la révision du POS toujours en vigueur a été préconisée le 24 février 2010. La prescription de révision a été décidée par délibération du 8 novembre 2010.

Après de nombreuses réunions, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été présenté lors d'une réunion publique le 14 février 2013, définissant ainsi les orientations du futur PLU. Depuis, le conseil municipal, aidé dans sa mission par notre urbaniste monsieur GERGONDET, a continué à travailler. Actuellement le zonage a été défini et la rédaction du règlement est en cours d'écriture. La future équipe municipale aura la lourde tâche de finaliser ce document nécessaire pour le développement urbanistique maîtrisé de notre commune. Son aboutissement est prévu pour fin 2014.

2. Une autre tâche importante attend les futurs élus : le SPANC (service public d'assainissement non collectif). Ce service, créé le 7 février 2011, avait pour mission de faire effectuer par une entreprise agréée le diagnostic des installations existantes avant fin décembre 2012. Les installations défectueuses ont été recensées et, pour aider les personnes qui souhaitent réhabiliter leur installation, la commune a décidé d'accompagner les volontaires dans le montage des dossiers pour l'obtention des subventions allouées par le Conseil général et l'Agence de l'eau. Actuellement la phase d'étude des sols, nécessaire pour l'obtention des subventions, est en cours. Il restera à charge de la future équipe le montage des dossiers.
3. Une obligation : celle de la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, ainsi que la loi nous y oblige.

Actuellement un groupe de travail, constitué d'élus, de représentants des parents d'élèves et des enseignants, travaille de manière à élaborer des activités périscolaires à caractère éducatif. Exercice périlleux et difficile. Il restera à charge du futur conseil sa mise en place et assurer son financement d'un coût non négligeable pour une petite structure telle que SAINTE-CROIX.

4. La remise en place dans l'église de la toile marouflée encore en cours de restauration devrait être effective au cours du premier semestre 2014.

Je ne m'attarderai pas davantage sur les réalisations futures.

La fonction de Maire c'est également une participation active au fonctionnement de la communauté de communes.

Délégué depuis 1995 avec une fonction de vice-président en 2008, j'ai eu l'occasion de côtoyer des collègues d'expérience en la personne des présidents successifs, Pierre CORMORECHE, Marc PLANTIER, Bernard LOBIETTI et enfin Bernard GLORIOD avec qui j'ai eu plaisir à travailler dans l'exécutif actuel.

Ces personnes m'ont beaucoup apporté.

Je citerai également les collègues vice-présidents anciens et actuels et les délégués des communes qui se sont succédé au cours de ces trois mandats.

La communauté de communes a été pour moi l'occasion de voir et de suivre la réalisation de projets aboutis ou sur le point d'être réalisés. J'énumérerai pêle-mêle les principaux et les plus visibles tel que :

- Les constructions du collège de Montluel, du lycée de la Boisse et de son gymnase,
- La réhabilitation des gymnases de Montluel, de Dagneux et de la MJC de Montluel,
- La requalification de la gare de Montluel,

- La participation à la construction du centre nautique de Lilo réalisée sur la communauté de communes de Miribel et du plateau,
- La construction de l'aire d'accueil des gens du voyage à la Boisse,
- La mise en place du tri sélectif,
- La pose des premiers conteneurs de tri enterrés,
- Le remplacement de 13 km de réseaux d'assainissement desservant la station communautaire de Nievroz,
- L'entretien des torrents et des rivières avec le confortement des berges sur plusieurs communes dont Sainte-Croix,
- La construction et la réalisation de giratoires d'intérêt communautaire.

A l'état de projets qui devraient se concrétiser prochainement :

- L'extension de la déchèterie de la Boisse,
- La construction de la caserne de sapeurs pompiers dans la ZAC des 2 viaducs à la Boisse qui regroupera Montluel et Miribel,
- Le remplacement de la station d'épuration communautaire sur la commune de Niévros.

Cette énumération n'est pas exhaustive et j'ai certainement fait des oublis ; veuillez m'en excuser. Comme vous le voyez, la Communauté de Communes ne se tourne pas les pouces. Je voudrais profiter de l'occasion de rappeler qu'une communauté de commune fonctionne par compétences préalablement établies par des statuts. Ce rappel pour ceux qui ne sont pas au fait des différences de fonctionnement entre une commune et une communauté de communes.

L'exercice de la fonction de maire sans s'appuyer sur une équipe n'est pas concevable. Les adjoints et les conseillers ont toujours été présents pour m'aider dans mes choix et m'éviter certaines erreurs et certains écueils. Qu'ils soient remerciés pour leur implication et le temps passé.

Avant de céder la parole je voudrais adresser des remerciements :

Tout d'abord à mon épouse Nicole pour avoir supporté mes longues absences dues à la fonction, elle vous dira qu'elle n'a pas supporté mais enduré ! Je vais enfin pouvoir réparer la fuite de sa salle de bains !

Remerciements également aux conjointes et conjoints des membres du conseil pour les mêmes raisons.

A mes adjoints et conseillers pour m'avoir épaulé, écouté et conseillé au cours de ces mandats,

A Elisabeth notre secrétaire de mairie qui agit efficacement depuis déjà de nombreuses années.

A notre agent technique Dominique LAMBERT notre Mac Gyver avec qui j'ai eu plaisir de travailler et de bricoler. Dominique c'est l'homme de la situation pour une commune comme Sainte Croix. Ajoutons à cela des qualités personnelles énormes : gentillesse, discrétion.

Au personnel communal, ATSEM et personnel de service, Patricia, Catherine et Dominique (sans oublier Sylvie FAVRE qui a assuré le remplacement de Patricia pendant son congé maternité) pour leur dévouement et leur investissement auprès de nos enfants.

A Nathalie et Laurie qui s'occupent avec sérieux du périscolaire,

Aux enseignants avec qui nous entretenons d'excellentes relations,

Aux présidente et président, et membres des associations pour leur implication dans l'animation du village,

Merci aussi à mes prédécesseurs pour leur sage gestion de la commune qui a contribué à la réalisation de nos projets,

Merci également aux Saint-Cruziens et Saint-Cruziennes pour la confiance qu'ils m'ont accordée au cours de cette longue expérience municipale,

Avant de vous présenter mes vœux de circonstance, je vous remercie d'avoir une pensée particulière pour Alain CURTAT, conseiller municipal excusé pour

ce soir, qui a eu l'immense chagrin de perdre son épouse récemment. Nous pensons à toi bien sincèrement, ALAIN.

J'adresse mes vœux de bonheur et de santé à tous les membres de mon conseil et à leurs familles, au personnel et leurs familles, à tous les Saint-Cruziens et Saint-Cruziennes, aux personnes présentes et vous souhaite une bonne année 2014.

J'ignore qui me succèdera. Les électeurs et les électrices feront le choix qui sera le meilleur pour eux.

Je souhaite pour notre village, une campagne municipale exemplaire menée **élégamment, respectueusement, sans dénigrement** en se rappelant avec le plus d'humilité possible (ce qui est un comble pour moi l'athée) une parabole selon Saint Mathieu :

**« Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ?**

**Ou comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter une paille de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien ?**

**Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille de l'œil de ton frère. »**

Et se rappeler toujours que la souveraineté appartient aux urnes.

Pour ma part je souhaite pour Sainte-croix **un homme** ou **une femme** de terrain, engagé(e) dans l'action, dévoué (e) aux autres, respectueux (euse) de chacun.

Quoi qu'il en soit, le nouvel élu ou la nouvelle élue sera accompagné (e) de tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle aventure communale.

Ce fut pour moi, Mesdames et Messieurs, et je le dis avec la plus grande solennité, un grand honneur de servir notre commune.

Roland MARRET